

Commune de BELLECOMBE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 mai 2013

Convocation du 29 avril 2013 Secrétaire de séance : Véréne
PARMELAND

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents : Mmes J. GAUDY, I. MATHIEU, V. PARMELAND

Mrs. F. CASAGRANDE, B. FELLMANN, S. GROS, D. GROS, G. GROS

Excusés : A.DOUKHAN

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2013 est approuvé par 8 voix POUR

ORDRE DU JOUR

P.L.U.

M. le Maire reprend en détail le recours administratif formé par les conjoints Jacky, Michel et Alain VERGUET contre la délibération d'approbation du Plan Local d'Urbanisme prise en séance le 18 février 2013. Les élus du Conseil avaient été informés dès la réception de ce recours le 17 avril dernier. Les trois moyens invoqués par ces trois administrés sont l'irrégularité présumée de la délibération de prescription du PLU du 9 novembre 2009, la suspicion d'intéressement de certains élus présents lors du débat et du vote de la délibération finale d'approbation et enfin l'écart jugé trop important entre le dossier soumis à l'enquête publique et le dossier final. La requête des conjoints Verguet est analysée par le bureau d'études Jura Habitat et par les conseils juridiques de la commune. Dans la mesure où il serait nécessaire de reprendre tout ou partie de la procédure, le Conseil souhaite unanimement terminer l'élaboration du PLU, compte tenu du travail très important fourni au cours des trois années d'élaboration et de l'obligation qui s'imposera très rapidement aux communes de disposer d'un document d'urbanisme. Si cette reprise s'impose, le PLU prendra un retard que l'on peut dès lors évaluer à 10 à 16 mois et la commune devra supporter un surcoût d'environ 10 000€ qui viendra s'ajouter aux 30 000€ déjà investis dans ce document. Il est décidé que le Conseil municipal se réunira dès que les conclusions des conseils seront précisées.

P.D.I.P.R.

La Communauté de Communes est chargée de la finalisation du Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et Randonnée. Après un échange sur les propositions de classement des itinéraires présents sur le territoire communal, le Conseil donne son accord par 8 voix POUR pour laisser ouvertes les voies communales et rurales à ces itinéraires.

DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT JURA SAINT CLAUDE

Une nouvelle délibération a été prise par la Communauté de Communes Haut Jura Saint-Claude concernant la détermination de la représentation des communes membres au sein du conseil communautaire, consécutive à l'évolution de la législation. Le Conseil décide de donner suite à la proposition de la communauté de communes, à savoir porter le nombre des conseillers communautaires à 62. Notre Commune conserve 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

CONTRAT D'ASSURANCE COMMUNAL

Le contrat d'assurance de la Commune n'a pas été revisité depuis longtemps. Il convient, comme cela est conseillé par les tutelles, de reprendre ses clauses et de vérifier qu'elles correspondent aux besoins de la commune en particulier dans la couverture des manifestations et des frais juridiques. Deux propositions concurrentes au contrat actuel sont disponibles. Le Conseil décide de confier l'analyse de ces propositions à la Commission Financière Communale qui se réunira dans les prochaines semaines.

GESTION DES APPARTEMENTS COMMUNAUX DE BOULEME

L'appartement T3 du rez-de-chaussée sera libre à la location à compter du 1^{er} juillet 2013. Le Maire est chargé de publier cette disponibilité et de recevoir les candidatures pour un nouveau bail.

TRAVAUX SUR LE CHEMIN DE LA DALUE

Les travaux de réfection des dégâts dus essentiellement aux transports de bois pour le compte de deux propriétaires ont été réalisés à l'automne. Un premier propriétaire a déposé sa contribution en nature (matériaux pierreux et groise). Le Maire est chargé de s'adresser au second propriétaire pour la prise en charge des frais facturés par l'entreprise Grostabusiat des Moussières.

CARTES JEUNES

INFO JEUNESSE JURA demande si la commune souhaite reconduire l'opération « Carte Jeunes » pour la rentrée prochaine. Le Conseil Municipal après discussion décide de poursuivre cette démarche auprès des jeunes. Le conseil souhaite limiter l'attribution des cartes à la tranche d'âge 3 - 30 ans pour les jeunes effectivement résidants sur le territoire communal. Par ailleurs et comme les années précédentes, une enquête sur l'utilisation des propositions de la carte par les jeunes sera menée avant la fin de l'année scolaire.

ENQUETE LYNX

Le Maire rappelle qu'une enquête est menée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement en Franche Comté sur le relâcher de lynx en Franche Comté. L'information sur cette enquête est au panneau communal. Cette enquête se termine le 23 mai. Les documents sont disponibles au secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture.

SUBVENTION FOOTBALL CLUB HAUT JURA

Le Football Club du Haut Jura demande une subvention de fonctionnement pour l'année 2013. Le Conseil décide de ne pas donner suite.

RESERVE COMMUNALE DE SECURITE

Dans son courrier de mars 2013 qui actait la poursuite d'activité du Centre d'Incendie et de Secours des Moussières, Monsieur le Préfet demandait aux communes de réfléchir à la création de Réserves communales de Sécurité Civile. Ces dernières permettent, en appui des Services d'Incendie et de Secours, de mobiliser des citoyens bénévoles pour participer à des actions préventives et/ou de retour à la normale en cas de sinistre. Le Conseil Municipal décide de participer aux débats sur cette question avec la commune des Moussières qui envisage cette possibilité au titre des engagements pris lors des discussions sur le maintien du CIS des Moussières. Cette démarche pourrait permettre aux jeunes de la commune de découvrir ce domaine de la vie citoyenne et éventuellement de s'engager davantage.

PRATIQUE DE L'ECOBUAGE

Suite à des remarques fondées sur le brûlage de végétation dans les Biefs, le Maire rappelle fermement l'interdiction de pratiquer l'écobuage.

DATE JOURNEE CONVIVIALE 2013

La journée conviviale se tiendra le samedi 24 août 2013 à la mairie des Coupes.

DEGATS DES EAUX A LA MAIRIE DES COUPES

Le dégât des eaux dû au gel constaté à la mairie des Coupes est en voie de règlement. La plomberie a été prise en charge par les locataires, les assurances prenant en charge le remplacement des dalles de plafond.

BILAN 19 MARS 2013

Le Maire donne lecture des courriers de M. Verrière, de M. le Président de la FNACA Jura Sud et de M. Jean GROS.

INFORMATIONS DIVERSES

- La débroussailleuse a été livrée. Elle permettra un entretien facile des espaces autour du local de Boulème et de la mairie des Coupes.
- Il faudra prévoir la constitution d'une petite équipe pour assurer deux tontes d'entretien au cimetière des Moussières en alternance avec l'équipe de bénévoles des Moussières.
- Le Conseil décide de poursuivre son adhésion à la Fondation du Patrimoine qui a aidé la commune à financer les travaux du cimetière et du clocher des Moussières.
- Le P.N.R du HAUT JURA organise deux réunions de travail sur le S.C.OT. Véréne Parmeland, déléguée de la commune y participera.
- Le P.N.R. propose l'installation d'une signalétique particulière pour organiser le covoiturage sur son territoire. Le Conseil donne un avis favorable à l'installation d'un panneau sur le parking de Boulème.
- L'Association de Promotion des Chiens de Troupeaux sollicite la commune pour une autorisation d'occuper le parking de Boulème les 1^{er} et 2 juin 2013 pour l'organisation d'épreuves de sélection. Le Conseil donne un avis favorable. Le Maire est chargé de délivrer l'autorisation réglementaire.
- Le Conseil Général demande de prévoir les circuits de ramassage des élèves pour la rentrée 2013/2014 ainsi que l'encadrement de ces transports. Cette réflexion sera menée au niveau du SIVOS.
- Le tirage au sort des Jurés d'Assises pour 2014 aura lieu en mairie des Bouchoux le 31 mai 2013 à 15 heures. Ce tirage au sort est public.

La séance est levée à 23 h 45.

Le Maire,
Bernard FELLMANN